

Séjour à CERNIX

PENDANT LES

VACANCES D'HIVER

Pour cette 8^{ème} édition du séjour au ski organisé par l'accueil de loisirs patroclien, **les jeunes, âgés de 10 à 17 ans, découvriront Cernix, station située en Savoie, à 25 km d'Alberville.**

La neige sera garantie puisque le domaine peut être couvert à 90 % par de la neige de culture !

Ce séjour se déroulera durant les vacances d'hiver, **du 9 au 14 février 2025. 24 places** sont disponibles.

Les demandes d'inscription seront enregistrées via le portail famille, **du 6 au 17 janvier 2025 pour les familles patrocliennes et du 13 au 17 janvier 2025 pour les familles n'habitant pas la commune.**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.sympart.com, rubrique « Séjour », à compter du 16 décembre 2024.



ATTENTION ! À l'heure où est écrit cet article, le séjour n'a pas encore été validé par délibération du conseil municipal. Ce séjour pourra être confirmé seulement après le lundi 16 décembre 2025.

T DU TERTRE
20 rue du sentier des grèves
10410 St Parres aux Tertres

VTC, Transport de personnes **0638497847**

taxi.dutertre@orange.fr
www.taxidutertre.com

Tél. 03 25 40 86 36

49, avenue Général de Gaulle
10410 Saint Parres aux Tertres

Coiffure Version L

Inscriptions aux ACCUEILS DE LOISIRS HIVER 2025

DU LUNDI 10 AU VENDREDI 21 FÉVRIER 2025

MODALITÉS D'ACCUEIL

POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 3 à 6 ANS (scolarisés en maternelle) :

L'accueil de loisirs aura lieu dans la salle Bernard Dufour de l'espace Pascale Paradis.

- **Horaires** : du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS (scolarisés en élémentaire) :

L'accueil de loisirs aura lieu à l'espace Pascale Paradis.

- **Horaires** : du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

POUR LES JEUNES SCOLARISÉS AU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS (INCLUS) :

L'accueil des ados aura lieu dans la salle ados du bâtiment de la restauration scolaire.

- **Horaires** : de 14h à 18h15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se feront **UNIQUEMENT VIA LE PORTAIL FAMILLE**

Pour y accéder, rendez-vous sur le site : www.sympart.com (onglet « espace famille »)

Les demandes d'inscription par papier ou par mail **NE SERONT PAS ACCEPTÉES** (sauf cas particulier).

Les inscriptions se feront en journée complète, avec ou sans cantine.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions des dossiers se feront par ordre d'arrivée et en respectant les dates en fonction de votre lieu d'habitation.

Pour tout renseignement, envoyez un mail à : inscriptionsympart@saintparresauxtertres.fr

CALENDRIER

- Début des inscriptions pour les enfants domiciliés dans la commune : **Lundi 6 janvier 2025**
- Début des inscriptions pour les enfants extérieurs à la commune : **Lundi 13 janvier 2025**
- Date limite pour les inscriptions, les modifications et les annulations : **Vendredi 24 janvier 2025**

